

Le topo-guide est constitué de pages de 21 cm de large sur 25 cm de haut imprimées en Recto/Verso

Nombre de pages: 100km = 14 pages et 200 km = 28 pages. Chaque page décrit donc, en moyenne, de 6 à 8 km

La marge haute de chaque paque indique: le nom de l'opération, la localisation kilométrique/géographique de la page et son numéro

BMLD26 / 200 km du km 77 au km 81 / Saint Gilles Croix de Vie

la page est divisée en 2 parties. En haut: la carte et en bas: le topo-guide proprement dit

LA CARTE: mode d'emploi

Le **fond de carte** est celui de l'IGN à l'échelle 1/25000 sauf pour quelques traversées de bourg (plan plus précis)

Le **tracé du circuit** est en pointillé bleu transparent: ainsi vous pouvez deviner, par transparence, la nature (route, chemin ou sentier) des voies empruntées

Pour évaluer les distances

1-vous disposez d'une échelle pour cette carte (elle n'est pas nécessairement au 1/25000 en raison du zoom éventuel)

2-un quadrillage formé de traits fins pointillés rouges qui délimitent des carrés de 1 km de côté

3-chaque pointillé bleu du tracé fait environ 100 m. Il faut donc environ 10 pointillés pour faire 1 km

Exemple : du point B au point C, je compte environ un peu plus de 11 pointillés donc environ 1130 m

Pour se repérer

vous disposez de toutes les indications de la carte IGN: agglomérations, hameaux mais aussi lieux-dits, routes, chemins, cours d'eaux, étangs...

Les familiers de la carte IGN sauront aussi prévoir l'environnement: ici une forêt, une vigne, un pylone, un moulin, un hangar, une éolienne...

Enfin les routes départementales sont désignées par leur numéros

Le topo qui accompagne la carte fait référence à tous ces détails pour vous permettre de vous situer sur la carte

Les "Points Jaunes" ou "Points Verts" P Q S R A

que vous voyez sur la carte, vous les voyez aussi dans le topo; le lien entre topo et carte est ainsi facilité

Les "Point de contrôle" 5

Ils sont indiqués en rouge (pâle) avec leur numéro. Vous devez y procéder aux formalités de contrôle comme indiqué dans le topo et le règlement.

L'orientation de la carte, le sens de parcours

Pour mieux utiliser la demi-page réservée à la carte, celle-ci subit parfois une rotation dans un sens ou dans l'autre

Pour voir rapidement votre sens de parcours, sachez que vous passez aux points jaunes dans l'ordre alphabétique. Ci-dessous: P, Q puis R ...

Lorsque les lettres utilisées s'approchent de la fin de l'alphabet, on recommence à A. Exemple ici: T puis A, B, C

Les "ressources" 1 9

Magasins, restaurants, point d'eau, abris, toilettes... sont aussi indiqués sur la carte par un numéro sur fond marron-orangé

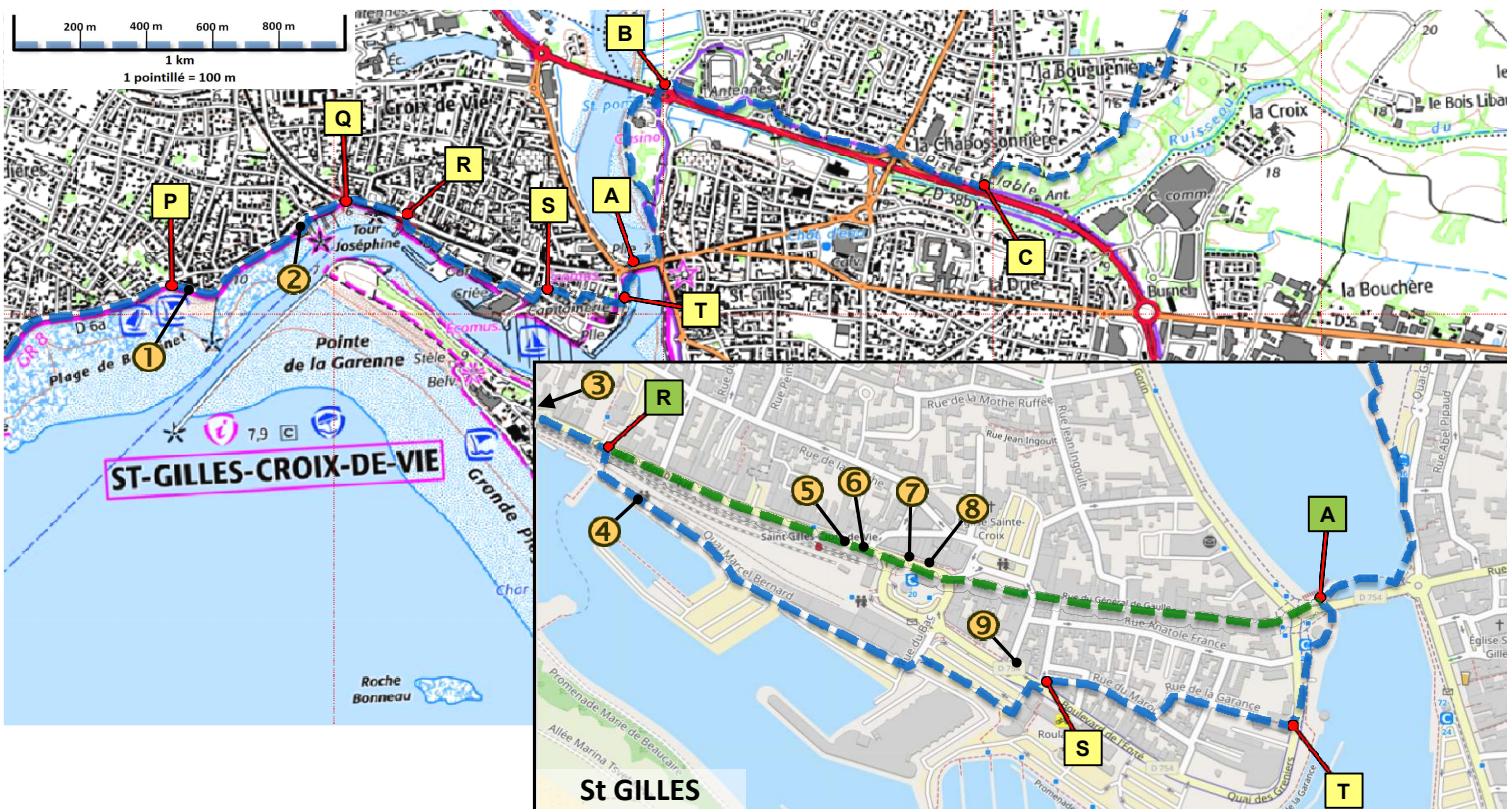
Ce numéro renvoie au TOPO et à un document "Ressources" où chaque ressource est détaillée: type, disponibilités, horaires, n° de téléphone...

Les "passages neutralisés" R A

Le règlement impose à chacun de parcourir "l'intégralité du circuit". Cependant certains passages sont "neutralisés"; le marcheur est autorisé à s'écarter du circuit pour profiter d'une "ressource" (épicerie, boulangerie, point d'eau, abri...). Les extrémités du passage neutralisé sont marqués par des points verts.

Une variante (en pointillés verts) est proposée sur la carte. Mais cette variante n'est pas décrite dans le topo

Les variantes en rouge ne sont autorisées qu'en cas de mauvais temps. La consigne vous sera transmise lors du briefing



Exemple de "parcours neutralisé"

Le circuit "normal" de R à A passe par S et T en suivant le tracé bleu

Mais, à partir du point R, vous pouvez aussi suivre le tracé vert pour profiter des magasins 5, 6, 7 et 8 et rejoindre ensuite le point A

LE TOPO: mode d'emploi

Le topo comporte 2 types de lignes: les lignes de guidage sur fond blanc et les lignes d'infos sur fond coloré

Les lignes de guidage

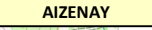

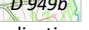
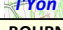



Elles sont formées de 6 colonnes

colonne 1: repère(s)

les points jaunes et les points verts permettent de faire le lien avec la carte; la distance indiquée est la distance totale parcourue depuis le départ
2 points verts consécutifs indiquent le début et la fin d'un "passage neutralisé". Entre deux points verts, la colonne passe au vert

colonne 2: description du point où tu es (mais ce n'est pas une description de la direction à prendre)

cette description vous permet d'être certain d'être au bon endroit et fait appel à toutes sortes de détail:

- en bleu: schéma du carrefour (vous êtes sensé être en bas du schéma et regarder vers le haut), en italique: nature des voies traversées
- présence d'un panneau directionnel (avec éventuellement le n° de la voie), d'un panneau de lieu-dit, d'un panneau du code de la route...
... nom de rue, numéro de maison, passage-piétons, borne d'incendie, statue, calvaire, bouche d'incendie, borne kilométrique, etc...
-  signifie: vous devez voir **SUR LE TERRAIN** le panneau d'entrée dans AIZENAY
-  signifie: il n'y a pas de panneau d'entrée visible sur le terrain mais le lieu-dit est indiqué **SUR LA CARTE**
- de même   font référence à des indications (route n° D 949b, rivière l'Yon) visibles uniquement sur la carte
- ATTENTION: l'indication:  lorsqu'elle est en **colonne 2 ne signifie pas: "tourne à droite vers BOURNEZEAU"**
mais signifie: dans ce carrefour, **tu dois voir, sur le terrain, cette pancarte "BOURNEZEAU"**
-  signifie: vous devrez tourner votre regard vers la gauche pour voir le panneau en question
- avant  ne signifie pas: "avant la rue P. L'Ermite" mais: "avant le panneau (bleu) de la rue P. L'Ermite"

colonne 3: direction que tu dois prendre

si la flèche est sur fond mauve,  c'est que tu dois être particulièrement attentif au changement de direction.

colonne 4: balisage à suivre (lorsqu'il y a un balisage de GR, GRP, PR, sentier local, circuit vélo...)

les portions balisées sont indiquées seulement si elles sont assez longues. Les petites portions de sentier balisé ne sont pas indiquées

ATTENTION un balisage peut être vieillissant, peu visible surtout la nuit, incomplet. Un ? sur le balisage signifie qu'il est absent ou peu visible

Ne suivez pas "bêtement" un balisage: seules les indications du topo-guide sont à suivre

colonne 5: description détaillée de la direction que tu dois prendre

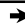

cette description utilise les mêmes symboles et les mêmes conventions qu'en colonne 2

colonne 6: distance en mètres jusqu'au prochain carrefour (celui décrit dans la ligne d'en dessous). Prenez le temps de lire cette indication

si vous y lisez "40": soyez très attentif car dans 40 m, il y a un autre carrefour et donc peut-être un changement de direction

si vous y lisez "1300": vous pouvez relâcher la pression; vous avez 1300 m et donc plusieurs minutes avant le prochain carrefour

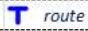


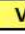



ATTENTION !!! Si vous lisez par exemple:

cimetière		tourne dans la rue à droite. Au bout de 100 m, tu passes sur un petit pont	350
mairie		tourne maintenant à gauche en direction de ...	



il ne faut pas en déduire que la mairie est 350 m après le petit pont, mais qu'elle est 350 m après le cimetière.

Quelques exemples



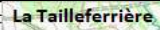
Exemple 1

			tourne à gauche sur la route en direction de 	260
	107,3 		continue tout droit sur la route. On passe 	1010
<i>explication</i> au carrefour en T, tu prends la route vers la gauche en direction de La Vergne (on ne voit pas de pancarte "La Vergne" mais on peut lire "La Vergne" sur la carte) tu fais alors 260 m sur la route avant de trouver un autre carrefour (en T couché) dans ce carrefour, tu VOIS une pancarte "La Vergne" (flèche vers la droite) mais tu files TOUT DROIT et tu fais 1010 m jusqu'au prochain carrefour				

Exemple 2

			tout droit	80
<i>explication</i> dans ce carrefour, on doit VOIR la pancarte "Les Vallées" mais on file tout droit en suivant le balisage 1-trait-rouge (et non pas 2-trait-blanc+rouge)				






Exemple 3

			monte la petite route vers la gauche (à l'opposé de )	70
<i>explication</i> arrivé à une petite route, tu la prends vers la gauche à l'opposé de, non pas la pancarte "La Tailleferrière", mais à l'opposé de "La Tailleferrière" visible sur la carte				

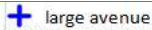








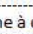
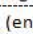
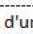

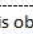
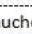
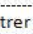


Exemple 4

			à droite à l'opposé de 	150
<i>explication</i> il faudra tourner la tête (à gauche) pour voir la pancarte "La Vrignolle"				

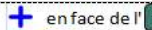








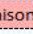





Exemple 5

	189,6 		tourne à gauche dans la  ( au départ)	90
<i>explication</i> au carrefour où tu VOIS la pancarte BOURNEZEAU, mais tu tournes à GAUCHE dans la rue Archereau (dont tu vois la pancarte)				

Exemple 6

			Tourne à gauche, avance jusqu'au  puis, aussitôt, à droite dans une impasse  , )	140
à partir d'ici, le tracé du GR 8 sur la carte IGN redevient conforme au balisage				
	avant le bout de l'impasse		           	650
<i>explication</i> au carrefour en croix, on trouve une large avenue que l'on prends vers la gauche jusqu'à un panneau STOP visible on tourne alors à droite dans une impasse appelée "rue des sports" (panneau visible) avant le fond de l'impasse on oblique à droite; le balisage est défaillant mais le panneau "arrêt interdit sauf PMR" permet de se repérer				

Exemple 7

			tourne à gauche dans une rue (de La Bouguenière) que tu suis jusqu'à 	90
	  		au  , tourne à droite. On est encore dans la rue de La Bouguenière	340
	82,0 maison 		jeu 22:40 / ven 16:59 CONTRÔLE n° 7 / dans la  à droite de l'entrée	20
	fin de la 		au  , tourne à droite dans la 	710
<i>explication</i> ligne 1: on voit "impasse des Fusains". On ne voit pas "rue de La Bouguenière" ligne 3: description du point de contrôle avec horaires conseillés de passage ligne 4: on voit "rue de La Bouguenière" et on voit "rue du Fief de L'Ormeau"				

Les lignes d'information

Les lignes sur fond coloré ne sont pas faites pour vous guider mais pour vous informer

Les points de contrôle sur fond rouge pâle

10 111,3 **La Borderie** maison n°2 ven 03:33 / sam 04:24 CONTRÔLE n° 10 / dans la **2 Logeais**

on y lit: n° du contrôle, distance parcourue, localisation, horaires de passage conseillés, consignes pour le contrôle

ici: "*dépose ta carte de passage n° 10 dans la boîte à lettres n° 2 Logeais*"

pour la plupart des contrôles, vous aurez à déposer une "carte de passage" dans une boîte à lettres.

pour quelques contrôles, les consignes sont différentes et indiquées dans le topo

Les lignes de "ressources", sur fond vert clair

elles vous donnent des informations sur les magasins, les restaurants, les points d'eau, les abris, les toilettes...

T	(rue de la Maison Neuve) feux tricolores, grande fresque murale	
	à 50m à gauche, dans rue Clemenceau	3 Boucherie 15:30-19h 02 51 43 71 09 4 Boulangerie 7-19h 02 51 31 91 03 5 Restaurant 02 51 31 01 85
	à 50m à droite, dans rue Clemenceau	à droite: 1 restauration rapide 11h30-14h 18h-21h30
	en haut de la place	à 80 m à gauche: 1 Restau 19h-21h30 2 Supérette ...20h 9h... 3 Boulangerie ...20h 9h...

les numéros sur fond marron-orangé **1** **2** **3** renvoient au document "Ressources" dans lequel chaque ressource, commerce, ... est décrit plus en détail et à la carte sur laquelle l'emplacement du commerce est précisé

= nourriture (restaurant, boulangerie, épicerie, distributeur de baguettes, ...)

= boisson (épicerie, bar, robinet, cimetière, ...)

= abri (gîte, camping, hangar, auvent, abri-bus, abri-écoliers, ...)

= table de pique-nique

= point de recharge électrique

Autres lignes d'infos sur fond gris

des infos diverses peuvent aussi être fournies
en italique: commentaire, complément d'information

Quelques uns des symboles utilisés:

	symbole générique pour une enseigne de magasin
	balisage manquant ou peu visible ou non vérifié
	balisage des "sentiers cyclables de Vendée"
	balisage des itinéraires vélo
	balisage St Jacques de Compostelle
	balisage équestre
	balisage spécifique des randos journalières de R4JCV
	bouche incendie
	passage-piétons
	calvaire
	statue
	borne kilométrique
	passage inférieur
	marqueur de réseau souterrain (eau, gaz ...)
	tourner le regard à gauche pour voir...